

Offre Individuelle

RÉFÉRENCE
SANTÉ PRÉVOYANCE

réf : AD - 2010

N° de Section : _____

BULLETIN D'ADHÉSION

A l'offre référencée par le Ministère de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Pêche

À remettre à votre section
locale ou à envoyer à
l'adresse ci-dessous



L'offre est assurée pour les garanties « frais de santé », « incapacité temporaire de travail » et « rente et capital complémentaires en cas d'invalidité » par la Mutuelle Générale Environnement et Territoires et, pour les garanties « décès », « invalidité permanente et absolue », « rente de survie » et « capital éducation » par MGEN Vie.

Je soussigné(e) demande mon adhésion à la **Mutuelle Générale Environnement et Territoires** et **MGEN Vie**, dans le cadre de l'offre référencée par le ministère de l'Alimentation de l'agriculture et de la pêche et déclare avoir été informé(e), avant mon adhésion, de l'ensemble de mes droits et obligations par :

- la remise d'un exemplaire des statuts de la Mutuelle Générale Environnement et Territoires et du règlement mutualiste « Offre Référencée Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche et établissement public Les Haras Nationaux », dont je déclare accepter les termes.
- la remise d'un exemplaire des statuts de MGEN Vie et de son règlement mutualiste 3, dont je déclare accepter les termes.

Si vous avez adhéré à distance, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 30 jours à compter de la date d'effet de votre adhésion.

MEMBRE PARTICIPANT

► N° Sécurité sociale : / / / / /

► Nom d'usage : Prénom : Nom de jeune fille :

► Né(e) le / / Régime Alsace-Moselle oui non

► Adresse :

► Code postal : Localité :

En indiquant votre numéro de téléphone et/ou votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir des informations sur les offres Mutuelle Générale Environnement et Territoires et MGEN par voie électronique

► Tél fixe ⁽¹⁾ Tél portable ⁽¹⁾

► Adresse électronique ⁽¹⁾ :

► Situation familiale : célibataire marié(e) veuf(ve) divorcé(e) séparé(e) pacsé(e) en concubinage

Depuis le / /

► Situation professionnelle et rattachement au Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche ou à l'établissement public Les Haras Nationaux :

Agents titulaire ou contractuel payé en « paie sans ordonnancement préalable » par le Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, y compris en mise à disposition sortante⁽¹⁾ ;

Enseignant ou documentaliste de l'enseignement privé ;

Agent du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche en position normale d'activité dans les établissements publics et administrations de l'Etat ;

Agent contractuel payé, hors paie sans ordonnancement préalable ;

Agent du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche en disponibilité d'office ou en congé parental⁽¹⁾ ;

Agent d'un établissement public d'enseignement agricole, rémunéré sur emplois gagés ou assistant d'éducation ;

Agent de l'établissement public Les Haras Nationaux ;

Agent retraité du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche ou de l'Etablissement Public Les Haras Nationaux ;

Veuf ou veuve d'une personne ci-dessus.

► Statut : titulaire non titulaire contractuel⁽¹⁾ retraité, autre, préciser :

► Catégorie statutaire : Catégorie A, Catégorie B, Catégorie C

► Rémunération : INM pour les Fonctionnaires et dernier INM pour les retraités âgés de moins de 65 ans.

Rémunération brute annuelle soumise à cotisations sociales pour les autres situations

Montant brut de l'ensemble des pensions et retraites issues des régimes obligatoires du dernier exercice écoulé pour les retraités

► Date d'entrée dans la fonction publique : / / Département d'exercice :

► Êtes vous en arrêt de travail ? Non Oui, jusqu'au / /

► En cas d'activité à temps partiel, précisez la quotité de travail Depuis le : / /

► Je souscris : La formule de garantie N°1 La formule de garantie N°2 La formule de garantie N°3



MGET
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II
du code de la mutualité inscrite
au registre national des mutuelles sous le n° 775 671 910
76-78, Avenue de Fontainebleau 94274 Le Kremlin-Bicêtre Cedex



MGEN vie
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II
du code de la mutualité immatriculée
au registre national des mutuelles : n° 441 922 002
3 square Max Hymans, 75748 Paris cedex 15

ENFANTS A CHARGE⁽²⁾ A INSCRIRE EN QUALITE D'AYANTS DROIT

Nom	Prénom	Date de naissance	Remboursements frais de santé versés sur son compte bancaire ?
..... / /	<input type="checkbox"/> Oui ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Non
..... / /	<input type="checkbox"/> Oui ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Non
..... / /	<input type="checkbox"/> Oui ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Non
..... / /	<input type="checkbox"/> Oui ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Non
..... / /	<input type="checkbox"/> Oui ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Non

CONJOINT, CONCUBIN⁽⁴⁾ OU PARTENAIRE DE PACS⁽⁴⁾ A INSCRIRE EN QUALITÉ D'AYANT DROIT

► N° Sécurité sociale : / / / / /

► Nom d'usage : Prénom : Nom de jeune fille :

► Né(e) le / / Régime Alsace-Moselle oui non

► Profession exercée :

Remboursements frais de santé versés sur son compte bancaire ? oui ⁽³⁾ non

PRÉCOMPTE

J'autorise, la Trésorerie Générale ou mon employeur à précompter sur mon traitement ou salaire ma cotisation, et mes compléments, notamment ceux relatifs à la couverture de mes ayants droit, selon les règles taux et montants prévus aux règlements mutualistes « Offre Référencée Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche et établissement public Les Haras Nationaux » de la Mutuelle Générale Environnement et Territoires et règlement mutualiste 3 de MGEN Vie.

SIGNATURE

Je certifie sur l'honneur exact l'ensemble des éléments déclarés ci-dessus, et m'engage à informer la Mutuelle de tout changement de ma situation familiale ou professionnelle, de tout changement d'adresse ou de domiciliation bancaire, y compris pour mes ayants droit. L'adhésion prend effet au premier jour du mois suivant la réception de la demande par la MGET. Elle est annuelle à échéance du 31 décembre de chaque année. Si vous souhaitez adhérer à une date postérieure, indiquez le 1er jour du mois d'adhésion souhaité.

Fait à Le

Signature du membre participant :

Documents à joindre : (I) relevé d'identité bancaire ou postale, (II) dernier bulletin de salaire ou dernier bulletin de pension pour les retraités, (III) attestation(s) Vitale de toutes les personnes couvertes, (IV) autorisation de Prélèvement pour les adhérents retraités ou si les cotisations ne peuvent faire l'objet de précompte.

⁽¹⁾ Joindre le(les) arrêté(s)

⁽²⁾ Se reporter aux dispositions de l'article 2.1 du règlement mutualiste « Offre Référencée Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche et établissement public Les Haras Nationaux » pour

la définition de l'enfant à charge et joindre les justificatifs nécessaires (notamment pour les enfants âgés de 18 à 26 ans un certificat de scolarité, une copie de l'inscription à l'ANPE, ou du contrat d'apprentissage, et pour les enfants handicapés une copie de la carte d'invalidité)

⁽³⁾ Joindre un relevé d'identité bancaire ou postale

⁽⁴⁾ Joindre un certificat de concubinage ou engagement du pacte civil de solidarité

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les informations demandées, à l'exception de celles signalées par un astérisque, sont obligatoires pour le traitement de votre dossier qui à défaut ne peut être effectué. Elles sont destinées à l'usage interne de la mutuelle et de ses sous-traitants ou prestataires techniques. Sauf opposition expresse de votre part, ces informations peuvent être transmises aux partenaires de la Mutuelle Générale Environnement et Territoires ou de MGEN VIE. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition par courrier adressé au siège social de la Mutuelle.

L'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles – 61, rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, chargée du contrôle de la Mutuelle Générale Environnement et Territoires et de MGEN Vie. Les relations entre les Mutuelles et le membre participant sont régies par le droit français et écrites en langue française. Les informations portées au présent bulletin sont valables jusqu'au 31 décembre 2010.